



Sécurisation des centrales solaires

Ener-Pacte monte en puissance malgré la crise sanitaire

Ener-Pacte a donné un coup d'accélérateur à son activité suite à sa levée de fond (plus de 3 millions d'euros) en 2020. Même si la crise sanitaire a impliqué des réorganisations, la signature d'une vingtaine de contrats en fin d'année lui permet de tirer un bilan globalement satisfaisant de l'année. Désormais labellisée « Jeune Entreprise Innovante », Ener-Pacte vient de conclure un partenariat avec le CEA-INES (Institut National de l'Energie Solaire) pour perfectionner sa technologie unique de diagnostic des centrales solaires au sein de sa branche dédiée.

Ener-Pacte est le seul acteur de la filière photovoltaïque à avoir développé un ensemble de technologies et de process fiables, lui permettant d'identifier les faiblesses et risques des centrales solaires. Il propose ensuite à leur propriétaire une sécurisation à tous niveaux (techniques, financiers, réglementaires) assortie d'une garantie de revenu jusqu'à la fin du contrat d'achat.

« La crise sanitaire a certes impacté l'activité de l'entreprise mais, grâce à la signature d'une vingtaine de contrat en fin d'année 2020, nous attendons 3 à 4 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires » explique Rémi Berthon, directeur général d'Ener-Pacte. Ces nouvelles centrales solaires s'ajoutent à la cinquantaine de parcs déjà sous gestion, et porte à 8M€ (+ 40%) le montant des revenus cumulés attendus. *« Une cinquantaine de nouveaux contrats sont en négociation et devraient se concrétiser dans les prochains mois »* confie Rémi Berthon.

La levée de fonds a permis de développer les effectifs et la R&D

De 4 salariés en janvier 2020, les effectifs d'Ener-Pacte sont aujourd'hui passés à 15 personnes. L'entreprise envisage de doubler ses effectifs dans les 18 prochains mois, en renforçant notamment ses équipes commerciale et technique.

La levée de fonds a également permis de donner un coup d'accélérateur à la R&D désormais pilotée par le Dr Laurent Sauvage, ex-cofondateur de la société innovante à succès Léosphère. Ener-Pacte a ainsi intégré le cercle restreint des 3500 « Jeunes Entreprises Innovantes » françaises, qui consacrent au moins 15% de leurs charges à des dépenses de recherche et développement. Ce statut lui permet de bénéficier de divers mécanismes de soutien public (fiscaux et sociaux).

Grâce à un partenariat avec le CEA INES (Institut National de l'Energie Solaire) conclu en début d'année 2021, l'entreprise va perfectionner sa technologie de diagnostic des centrales. Cette brique technologique apportera un atout majeur au logiciel d'évaluation, d'analyse et de suivi des centrales solaires, baptisé PROM, et développé par Ener-Pacte pour son offre SERENITY.

En termes de production énergétique, Ener-Pacte espère passer d'une dizaine de mégawatts-crête aujourd'hui à 100 mégawatts-crête sous gestion à l'horizon 2023, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 10 000 habitants.

Les clients d'Ener-Pacte furent précurseurs en investissant dans le photovoltaïque dès 2008. En préservant et en améliorant leur parc solaire, l'entreprise veut les placer au cœur de la dynamique territoriale de déploiement des énergies renouvelables.

A propos d'Ener-Pacte

- **Création** : 1er juin 2016
- **Effectifs** : 15 personnes
- **Activité** : diagnostic et sécurisation technique, réglementaire et financière des centrales solaires
- **Marché** : plus de 6000 centrales solaires en France et un potentiel d'amélioration du parc de plus d'1 milliard d'euros
- **www.ener-pacte.fr**

Contact Presse

Agence Osactu : Karine Grand, karine@osactu.com / 06 46 63 82 68